

## CONDITIONS POUR RECEVOIR LES INFORMATIONS RELATIVES AUX ACTIVITES DE CULTURE ET LOISIRS

Genève, janvier 2022

Madame, Monsieur,

Nous avons le plaisir de vous remettre *en annexe* le programme des activités de Culture et Loisirs pour le printemps 2022 préparé à l'attention des membres de l'APEGE.

**Pour simplifier l'information aux membres relative aux activités de Culture et Loisirs qui vous sont proposées et pour en diminuer à l'avenir les coûts d'impression et les frais postaux, le Comité de l'APEGE a décidé dorénavant d'envoyer les informations uniquement aux membres intéressés par les activités de Culture et Loisirs.**

**Aussi nous vous demandons par la présente, si vous voulez recevoir à l'avenir les informations sur nos activités de Culture et Loisirs, de bien vouloir remplir le coupon annexé et nous le renvoyer au plus vite à l'adresse indiquée.**

Ce faisant, vous serez inscrit-e sur la liste des membres à qui nous ferons parvenir, en principe deux fois par année, l'ensemble de nos propositions d'activités.

Veillez noter, enfin, qu'il est toujours possible de prendre connaissance des diverses activités proposées aux membres en consultant régulièrement le site de l'APEGE ([www.apege.ch](http://www.apege.ch)) et de vous inscrire le cas échéant pour une activité précise.

Nous vous remercions de votre compréhension en espérant que vous aurez du plaisir à participer à l'une de nos futures activités.

Avec nos meilleurs messages.

Pour le Comité  
Samuel Cornuz  
Président

Annexe : coupon-réponse pour recevoir à l'avenir les informations relatives aux activités de Culture et Loisirs.

Au verso : modalités de paiement pour les activités de Culture et Loisirs.